



EMPLOYÉ(E) FAMILIAL(E)

L'EMPLOYÉ(E) FAMILIAL(E) SALARIÉ(E) DU PARTICULIER EMPLOYEUR

L'employé(e) familial(e) travaille au domicile d'un particulier employeur

Dénominations

**Femme de ménage
Auxiliaire parentale**

**Travailleur domestique
Garde d'enfants**

Conditions d'exercice de l'activité

L'employé(e) familial(e) assure l'entretien du domicile en effectuant des tâches de la vie courante. Dans son travail, il ou elle peut également mettre en place différentes activités, auprès d'enfants scolarisés ou non et de personnes âgées.

Diplôme

Certification de branche : Employé familial de niveau 3

Les activités de l'employé familial

L'activité de ce métier Intervenir au domicile du particulier employeur et effectuer, en sa présence ou non, l'entretien du cadre de vie et du linge, le repassage, les courses, la préparation des repas...Utiliser le matériel et les produits adaptés, en veillant à la sécurité des personnes vivant au domicile, au-delà de sa propre sécurité. Prendre en charge des enfants de plus de 3 ans (accompagnement aux activités périscolaires...). Accompagner des personnes âgées autonomes (aide dans l'utilisation des outils numériques). Mettre à profit les activités du quotidien pour prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées.

Les compétences de l'employé familial

- Accompagner des familles
- Intervenir auprès d' enfants de plus de 3 ans
- Intervenir auprès d' enfants en situation de handicap
- Intervenir dans la préparation des repas pour enfants , adultes et personnes âgées
- Accompagner les enfants lors de sorties
- Compétences techniques pour l'exercice des tâches ménagères
- Sens de l'organisation et de l'autonomie



Le savoir-faire de l'employé familial

- Réaliser pour la famille des courses, la préparation des repas
- Réaliser des soins d'hygiène corporelle aux enfants
- Réaliser pour la famille le repassage , entretien de la maison
- Entretenir les espaces de vie et le linge des personnes de la maisonnée
- Respecter les rythmes de vie
- Animer des activités de détente et de loisirs

Les qualités requises

- Polyvalence , efficacité
- Communication , organisation
- Patience , discrétion
- Capacité d'adaptation
- Sens du contact

La formation

L'employé(e) familial(e) se forme tout au long de sa vie professionnelle. Il ou elle peut obtenir des blocs de compétences et la certification de branche par la VAE. Les passerelles chez le particulier employeur. assistan(te) maternel(le) , assistant de vie , garde d'enfants.